

GOUVERNANCE MONDIALE

« La démocratisation ne suffit pas. »

Entretien : Raymond Klein

woxx : *Ce début de siècle est marqué par la mondialisation. Y a-t-il également un renforcement de la coopération internationale, comme le suggère le titre du colloque que vous coorganisez, « Gouvernance mondiale et éthique au 21e siècle » ?*

Philippe Poirier : Il y a en tout cas renforcement du multilatéralisme. De 1945 à 1989, on a vécu dans un monde bipolaire. Après la chute du Mur en 89, Francis Fukuyama a même publié le livre « La fin de l'histoire », qui avançait l'idée d'un monde unique. Puis, jusqu'au milieu des années 2000, dans le vide laissé par la fin de la bipolarité, les Etats-Unis, à travers leur puissance économique et militaire, ont pratiqué une sorte de gouvernance mondiale par défaut. Mais depuis quelques années, on s'aperçoit que de nouveaux acteurs interviennent dans la gouvernance mondiale : l'Europe, la Chine, l'Inde, le Brésil ... mais aussi de nouvelles organisations internationales. Par exemple le groupe de Cairns, dont on ne parle jamais, mais qui regroupe les principaux exportateurs de biens agricoles. Indubitablement, les instruments de gouvernance mondiale existent. Il y a de multiples institutions qui contribuent à la gouvernance de

l'économie globale, de la politique internationale, de la santé mondiale ...

Il y a tout de même aussi un mouvement en sens inverse : une forte tendance des Etats au repli sur soi, une préférence pour les traités bilatéraux, des égoïsmes nationaux qui s'affirment.

Dans les relations internationales, on est toujours face au même dilemme, et on le restera malheureusement encore très longtemps : il y a l'approche réaliste, et l'approche néo-idéaliste. La première considère que les Etats sont les acteurs principaux, qu'ils sont des êtres rationnels, qui calculent leurs coûts et leurs avantages. S'ils ont des avantages à conclure des traités bilatéraux plutôt que multilatéraux, ils le feront. Cela est malheureusement très présent dans les relations entre Etats. De l'autre côté, de plus en plus souvent des Etats choisissent l'approche idéaliste. Ils essaient, par exemple dans le domaine de l'environnement, d'instaurer une approche multilatérale.

La mauvaise volonté des Etats-Unis ou de la Chine suffit pourtant pour bloquer les négociations sur la protection du climat ...

Effectivement, si on considère que la gouvernance mondiale, c'est le multilatéralisme, alors, selon les sujets, plusieurs Etats ou groupes régionaux ne jouent pas le jeu, y compris parfois l'Union européenne. Mais si on considère que la gouvernance mondiale, ce sont aussi les institutions internationales, des organisations transnationales non gouvernementales, des regroupements variés de pays, le bilan est autre. Nous avons une gouvernance mondiale qui fonctionne sous de nombreux aspects. Ce qui pose problème aujourd'hui, c'est que les exigences des populations et des acteurs internationaux en matière de gouvernance mondiale ont augmenté.

Est-ce l'idée d'un gouvernement mondial qui est en train de s'imposer ?

Un gouvernement mondial supposerait qu'il existe une autorité mondiale qui aurait la capacité d'imposer des règles et des normes que tous les Etats suivraient. Par contre, aujourd'hui, tous les instruments de gouvernance mondiale sont basés sur le modèle de la coopération entre les Etats. Cette gouvernance est basée sur la capacité des Etats et d'autres acteurs de mettre en place progressi-

vement des normes et des règles. Cela n'empêche pas que, même sans gouvernement mondial, les Etats doivent in fine accepter les règles issues de la négociation.

« Une partie des décisions prises selon ce modèle de gouvernance ne relèvent pas ou très partiellement du contrôle démocratique. »

La notion de gouvernance elle-même est parfois critiquée comme contraire au principe du gouvernement par le peuple et comme issue d'une logique managériale.

Le terme de gouvernance a de multiples origines. En langue anglaise, la « governance » est une vision héritée des économistes libéraux de la première école de Cambridge, au début du siècle dernier. Il s'agissait d'une notion managériale qui s'est déplacée dans le champ politique et social. Mais en langue française, la « gouvernance » est née dans le milieu politique, et c'est même un Africain, Léopold Sédar Senghor qui

Philippe Poirier, 39 ans, enseignant-chercheur en science politique à l'Université du Luxembourg, ne croit pas en un gouvernement mondial. Mais une gouvernance mondiale lui semble indispensable afin de contrôler des évolutions dangereuses pour la démocratie.

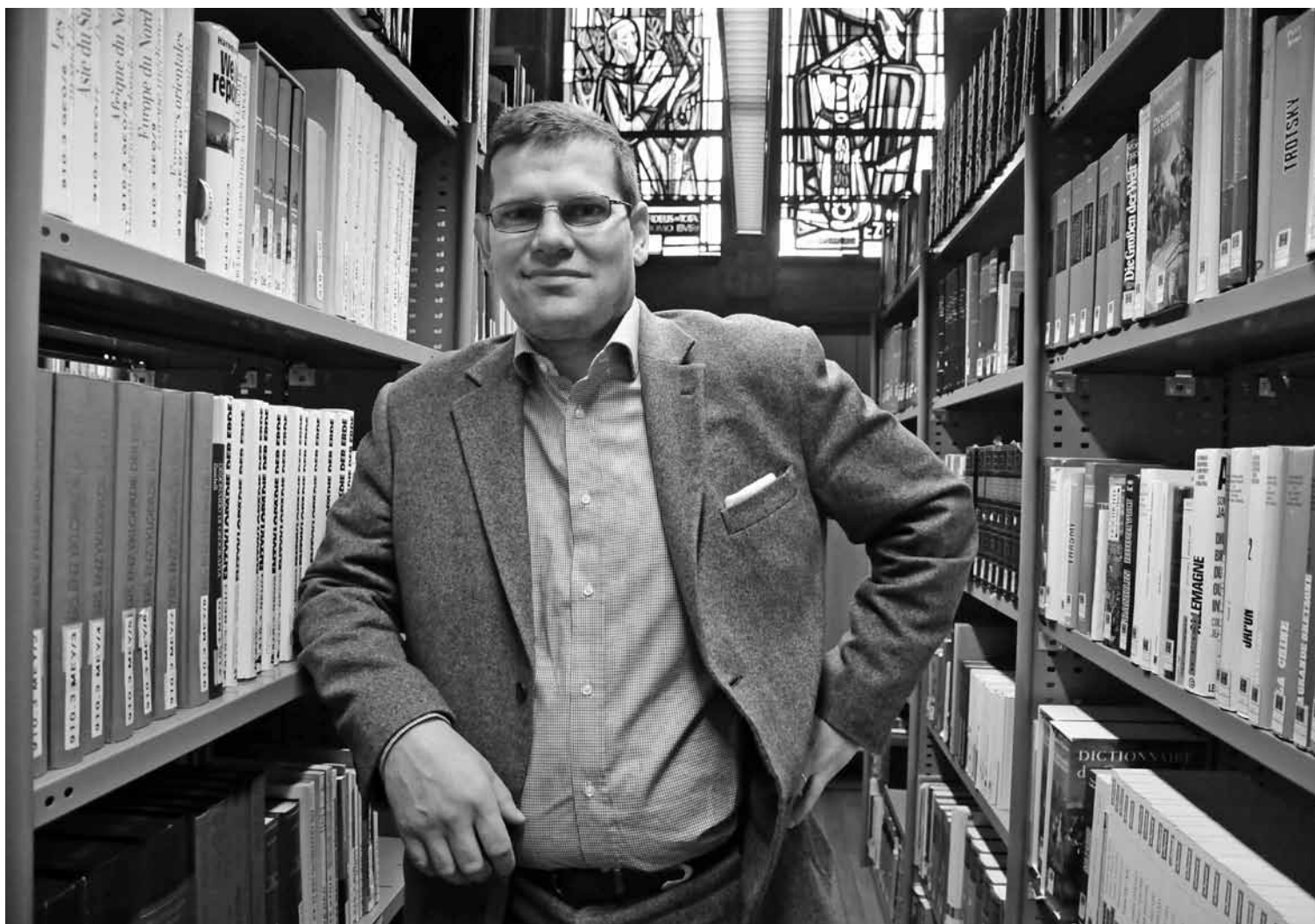


PHOTO: CHRISTIAN MOSAR

en est l'auteur. En effet, au moment de l'indépendance du Sénégal, il devait tenir compte à la fois des structures héritées de la colonisation et de l'organisation de la société sénégalaise, des chefferies, des relais, pour construire une base sociale à l'Etat. Force est de constater que ce n'est pas cette dernière version qui l'a emporté dans le champ politique, mais plutôt la version managériale. Ce qui pose problème, c'est qu'une partie des décisions prises selon ce modèle ne relèvent pas ou très partiellement du contrôle démocratique. Par exemple au Luxembourg, on fait appel à des instances de gouvernance comme la tripartite ou le « Rentendësch », alors que le véritable contrôle démocratique, ça devrait être le parlement. La critique est donc justifiée, mais on ne peut pas nier qu'il y a aussi des actes de gouvernance qui sont contrôlés démocratiquement.

Autre critique : On n'aurait pas besoin d'une gouvernance mondiale ?

D'abord, il y a un effet contextuel. Certains phénomènes politiques et économiques nous obligent à coopérer mondialement. Le Japon est aujourd'hui obligé de faire appel à l'aide internationale pour faire

face aux conséquences de l'accident de Fukushima. Cela vaut dans des domaines comme l'écologie, la recherche scientifique, la politique économique. Par exemple, l'existence même des multinationales oblige les Etats à coopérer et à créer des structures de gouvernance à un niveau de mondialisation qu'on n'aurait pas pu imaginer auparavant. Puis il y a aussi un phénomène historique qui prend son départ avec les 14 points de Wilson de la Première Guerre mondiale. L'idée était alors qu'il y avait des objectifs politiques et économiques à atteindre, et que cela passait par la mise en place d'instruments et de politiques de gouvernance du monde.

Les Etats-Unis ont pourtant boudé la Société des Nations.

Il y a eu un changement de gouvernement. Mais le projet non contextuel de gouvernance mondiale a survécu et sera repris par Roosevelt. Il marquera entre autres les négociations de Bretton Woods à la fin de la Seconde Guerre mondiale : création de la Banque mondiale et du FMI, du Fonds monétaire international. Pour favoriser les échanges économiques, il s'agissait d'unifier les comptabilités nationales et les politiques écono-

miques, selon la vision d'interdépendance et de division internationale du travail d'Adam Smith et de Ricardo. Une fois qu'on a rendu interdépendants les Etats avec des institutions comme le FMI, ils sont obligés soit de sortir du système, avec tous les coûts que cela comporte, soit de se doter de plus en plus d'instruments de régulation au niveau mondial.

« Ce qui est le plus gênant, c'est que cette gouvernance suit une logique de privatisation jusqu'au bout, considérant que tout est privatisable. »

Est-ce vraiment un succès ? Ces politiques sont souvent considérées comme étant très destructives.

Ce n'est pas un succès dans la mesure où l'ensemble des pays de la planète n'ont pas suivi un même rythme de développement économique et social. Il y a eu des gagnants et des perdants. Les pays industrialisés sont plutôt gagnants de manière générale, mais il y a aussi des exemples de gagnants

parmi les « pays les moins avancés » : la Corée du Sud, la Malaisie, certains pays africains. Et puis ces institutions n'agissent pas seulement pour libéraliser les échanges entre les Etats, mais conduisent aussi à ce que les Etats ne soient plus les seuls acteurs des relations économiques internationales. Certains pays auraient été décrochés sans les règles imposées par ces institutions. On peut ne pas être d'accord avec les règles du FMI, mais c'est quand même un effort de régulation. Sinon c'est l'anarchie, et l'anarchie bénéficie toujours au plus fort.

Les politiques de privatisation favorisées par ces institutions ne protègent pas vraiment les faibles.

Il est vrai que l'économie s'est de plus en plus privatisée, la part de l'Etat, des services publics s'est rétractée. Certaines privatisations ont eu des conséquences néfastes : l'approvisionnement électrique en Californie, les chemins de fer au Royaume-Uni. Mais d'autres privatisations ont permis un décollage économique dans certains pays. Tout dépend du secteur et du niveau de développement économique de l'Etat qu'on considère. Néanmoins, ce qui est le plus gênant,

AVIS

Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Division de la gestion du patrimoine

Avis d'adjudication**Travaux****RECTIFICATIF de l'avis publié le 16.2.2011****Type d'avis :**

Avis de marché

Intitulé du marché :

Lycée des Sports « Sports-lycée » sur le site de l'INS
- travaux d'entreprise générale

Date d'ouverture :

18/04/2011 à 10:00

Lieu d'ouverture :

Administration des bâtiments publics, 10, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg

Procédure:

ouverte

Type de marché:

Travaux

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats

Travaux de construction d'une infrastructure scolaire dans l'intérêt du Lycée des Sports « Sportslycée » sur le de l'INS, route de Trèves à Luxembourg

II.2.1 Quantité ou étendue globale

Construction d'un bâtiment de 2 à 3 niveaux à usage scolaire avec 3 ailes à base d'éléments préfabriqués en béton, en acier ou en bois

- superficie au sol : 2.205 m²

Le début des travaux est prévu pour fin août 2011.

La fin des travaux de construction et des alentours est le 20 juillet 2012.

L'équipement mobilier ne fait pas partie de l'offre.

Effectif minimum en personnel occupé dans le métier concerné requis pour participer à la soumission :

150 personnes (sur chantier minimum 30 personnes), Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné requis : EUR 20 mio. Nombre minimal de références pour des ouvrages analogues et de même nature : 2 références

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**IV.33) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents****complémentaires ou du document descriptif**

Conditions et mode de paiement :
Les amateurs sont tenus d'introduire leur candidature écrite au minimum 24 heures avant de retirer le dossier de soumission à
L'Administration des bâtiments publics,
« Soumissions »,
Boîte Postale 112,
L-2011 Luxembourg

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à titre gratuit du jeudi 17 février 2011 **au lundi 11 avril 2011.**

Il ne sera procédé à aucun envoi de bordereau.

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

La date d'ouverture a été reportée du 04/04/2011 au 18/04/2011 à 10:00

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**VI3) AUTRES INFORMATIONS**

Les offres portant l'inscription « Soumission pour les travaux d'entreprise générale dans l'intérêt du Lycée des Sports 'Sportslycée' sur le site de l'INS » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Les pages 22, 30 et 31 des clauses contractuelles seront remplacées

VI 5) DATE D'ENVOI DU RECTIFICATIF POUR LE PRÉSENT AVIS AU JOURNAL OFFICIEL DE L'U.E. 21/03/2011

Cet avis peut être consulté sur

www.marches-publics.lu

Le ministre du Développement durable et des Infrastructures

Claude Wiseler

INTERVIEW

et ce qui me gêne personnellement dans cette gouvernance mondiale, c'est qu'elle suit une logique de privatisation jusqu'au bout, considérant que tout est privatisable. Or il y a des éléments qui doivent rester sous contrôle démocratique.

Lesquels ?

Prenons un exemple d'actualité, l'industrie nucléaire. On peut, au niveau des opérations techniques, faire appel à des opérateurs privés. Mais dans son ensemble, ces activités doivent rester sous contrôle public. Parce que cela touche à un droit régalien des Etats démocratiques : la sécurité des individus. Il y a des biens qui sont non privatisables. L'accès à l'eau n'est-il pas un droit universel ? L'industrie pharmaceutique peut-elle acheter des brevets sur certaines plantes ? Donc face aux privatisations il doit rester des domaines bien contrôlés, et au niveau des Etats, et au niveau international. Il faut sanctuariser des domaines qui ne doivent pas relever de la compétition et de la concurrence. Le plus difficile sera de s'entendre sur ce qu'il faut sanctuariser ...

Qui dit contrôle démocratique dit aussi « un homme, une voix ». Pourtant, la gouvernance se fait actuellement avec de nombreux pays où ce principe n'est pas appliqué. Peut-on espérer une amélioration de la gouvernance mondiale à travers les changements de régime qui ont actuellement lieu dans les pays arabes ?

Personne ne sait ce que vont donner les événements dans les pays arabes, cela peut très bien conduire à de nouvelles juntes ... Le modèle politique né en Europe n'est peut-être pas le modèle qu'on peut appliquer à toute la planète. Je pense sincèrement que le principe « un homme, une voix » va gagner en force dans l'ensemble des pays, il y a de moins en moins de régimes totalitaires ou autoritaires. Même la Chine aura du mal à maintenir son système politique. Mais « un homme, une voix » ne suffit pas pour créer une gouvernance mondiale démocratique. Le stade suivant de la démocratisation, c'est que les Européens et les Américains acceptent qu'ils n'ont pas le monopole de l'intelligence dans la gouvernance, qu'il peut y avoir d'autres points de vue démocratiques. Est-ce que les Etats-Unis et l'Union européenne sont véritablement prêts à accepter que la Chine, le Brésil ou le Nigéria, s'ils se sont transformés en Etats démocratiques, participent réellement aux processus décisionnels au sein du

FMI ou de l'ONU ? Je doute parfois qu'on soit encore prêt à le faire.

On serait minoritaires.

En termes de populatin, oui. Il est clair que la voix de l'Inde et de la Chine, qui représentent plus d'un milliard d'habitants chacune, doit autant compter que celle de l'Union européenne qui n'en représente que 500 millions. Mais je ne crois pas au gouvernement mondial reposant sur une démocratie mondiale. Certes, la recherche de compromis entre Etats est de plus en plus possible, mais il faut procéder par paliers en matière de contrôle démocratique et de représentativité démographique.

« Le stade suivant de la démocratisation, c'est que les Européens et les Américains acceptent qu'ils n'ont pas le monopole de l'intelligence dans la gouvernance. »

Mais que faire par rapport au modèle chinois actuel, plus axé sur la stabilité que sur la démocratie et la justice ?

La difficulté avec la Chine, c'est que son modèle de gouvernance ne relève pas ou peu de ce que nous avons connu en Occident. Pour la première fois dans l'histoire depuis le 16^e siècle, il y a concurrence entre modèles de gouvernance. Grosso modo, depuis la découverte des Amériques, il y avait une tendance unique vers un certain type de régimes politiques, qui devenait la référence quasi universelle. Et puis là, nous sommes face à la montée en puissance économique de la Chine sans la démocratisation qui est allée de pair dans nos pays. Un modèle qui séduit et que la Chine cherche à relayer, au niveau culturel, par exemple par la création d'instituts Confucius, qui vendent aussi une certaine conception du monde et de la gouvernance. Au niveau mondial, ces modèles très divergents peuvent soit coopérer, soit s'opposer très fortement, et cela pourra même changer la nature de la gouvernance mondiale.

Qu'espérez-vous personnellement en matière de gouvernance mondiale ?

Je ne crois pas à la fin des Etats-nations. Ils resteront très longtemps encore des acteurs des relations internationales. Mais personnellement je suis convaincu qu'il est aujourd'hui

Macroéconomie,
macrocosme,
gouvernance
mondiale ...
l'interdisciplinarité
est un must.



PHOTO: CHRISTIAN MOSAR

nécessaire d'agir de concert dans certains domaines. Pas seulement pour le bien de l'humanité. Mais si nous ne le faisons pas, nous risquons de nous voir imposer des mesures ou des politiques sans contrôle démocratique. C'est pour cela qu'il faut que les Etats et les individus s'investissent dans un projet de gouvernance mondiale : afin de contrôler certains développements qui peuvent porter in fine atteinte à nos régimes démocratiques.

Pour organiser ce colloque qui a lieu à Paris, l'Université collabore avec le Collège des Bernardins.

L'association avec une institution catholique peut surprendre, mais c'est un partenaire particulièrement ouvert sur l'interdisciplinarité. On a essayé de prendre des intervenants aux positions parfois très différentes. Par exemple, il y a Philippe Herzog, ancien député communiste, et Nicolas Baverez, intellectuel plutôt libéral.

Ensuite, et c'est peut-être difficile à comprendre aujourd'hui, nous avons associé des théologiens aux politologues, économistes et philosophes. Cela représente une approche interdisciplinaire que personnellement j'ai voulue. On ne peut pas penser la gouvernance mondiale en faisant abstraction des systèmes de croyances religieuses et philosophiques qui existent.

« C'est pour cela qu'il faut que les Etats et les individus s'investissent dans un projet de gouvernance mondiale : afin de contrôler certains développements qui peuvent porter in fine atteinte à nos régimes démocratiques. »

Quelles sont vos attentes par rapport au colloque ?

Je suis curieux de voir si malgré les différences dans les approches, il n'y a pas de concepts communs, si les dialogues de sourds ne peuvent pas être dépassés. Je crois que c'est possible. A la fin de chaque atelier, il y a

une heure de débat de prévue... débat entre les intervenants, mais surtout débat avec la salle. Dans le même ordre d'idées, on n'a pas seulement invité des chercheurs mais aussi des praticiens, notamment Pascal Lamy, directeur de l'Organisation mondiale du commerce. Je m'inquiète toujours du fossé qui peut exister entre le monde de la recherche et le monde des praticiens, et j'essaie de les rapprocher dans chaque colloque. Bien sûr, nous, les chercheurs, on n'est pas là pour donner des leçons aux politiques. Mais il faut que les politiques tiennent compte des résultats de la recherche. J'essaie de créer des passerelles et de faire appel à des individus qui passent entre les deux mondes, comme justement Pascal Lamy.

Interview enregistrée le 15 mars

Colloque sur la gouvernance mondiale

Pascal Lamy, Nicolas Schmit, Saskia Sassen, Nicolas Baverez ... les organisateurs ont réussi à faire venir de nombreuses personnalités politiques et intellectuelles. Le Collège des Bernardins à Paris accueille le colloque « Gouvernance mondiale et éthique au 21e siècle », de mercredi 23 à vendredi 25 mars. Il s'agit de débattre de ce vaste sujet dans un esprit d'interdisciplinarité. Les sujets des quatre ateliers vont depuis les fondements éthiques de la gouvernance mondiale jusqu'aux instruments existants et futurs de celle-ci. L'Université du Luxembourg, qui coorganise le colloque dans le cadre du programme de recherche sur la gouvernance européenne, sera représentée par trois chercheurs. René Leboutte présidera l'atelier sur les projets de « gouvernance globale », Lukas Sosoe interviendra sur la possibilité d'un concept de gouvernance mondiale, et Philippe Poirier exposera les différents modèles de gouvernance et leur histoire. Nous reviendrons sur le déroulement du colloque dans le prochain numéro.